

## Séance du lundi 29 février 2016

<b>NOMBRE DE MEMBRES :</b> Afférents au conseil : 11 Présents : 09 Procurations : 1 Votants : 10	<b>L'an deux mil seize, le vingt neuf février, le Conseil Municipal de la commune de Seigneulles étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 24 février 2016, sous la présidence de Mme Chantal JEANSON LAMBERT, Maire, Présents : tous les membres, sauf excusé : René HOCQUET, donnant procuration à Mme JEANSON LAMBERT Chantal absent : Frédéric FRANCOIS</b>
--	---

Secrétaire de séance : Olivier DOUILLET

Objet :

- Travaux Mairie
- Location bureaux
- projet éolien
- site internet communal
- contrat entretien 3 ABE
- Gestion salle multi activité
- Étude restauration de la Chée
- Questions diverses

***Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance,***

### **Devis fourniture et installation de matériels cuisine SMA**

Mme le Maire informe d'une proposition d'équipement complémentaire de la cuisine de la salle multi activités :

### **Travaux supplémentaires / aménagement extérieur**

Mme le Maire informe d'une proposition de travaux extérieurs sur le puits et la croix devant la mairie

### **2016-03      Location des 2 nouveaux bureaux « espace télétravail »**

Mme le Maire rappelle que dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Mairie, les élus ont décidé de créer 2 bureaux à louer sous le concept « coworking ».

Ce concept « coworking » permet d'accueillir des télétravailleurs d'entreprises, des indépendants ou des associations.

Mme le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la location des bureaux.

Après délibération, à l'unanimité :

- le conseil décide de fixer :
  - coût du loyer mensuel :
    - ➔ bureau (à l'avant du bâtiment Mairie) : 250 € HT
    - ➔ bureau (à l'arrière du bâtiment Mairie) : 300 € HT
- le conseil donne pouvoir au Maire pour établir un bail commercial co-working

### **Projet éolien sur la commune**

Le groupe Vent d'Est, représenté par M. SYLVESTRE Jean Michel, souhaite implanter un parc éolien sur le territoire de la commune de Seigneulles.

Mme le Maire présente au Conseil le projet d'implantation du parc éolien sur le territoire de la commune de Seigneulles et propose de faire une réunion publique le 15 mars avec le porteur de projet.

#### **2016-04 Site internet communal**

Mme le Maire propose au conseil la création d'un site internet pour la commune et présente la maquette réalisée par le numéripôle de Bras-sur-Meuse.

Le service du numéripôle comprend :

- la mise à disposition d'un serveur d'hébergement,
- la mise à jour bimensuelles et les évolutions,
- le suivi technique en infogérance (serveur),
- la sauvegarde externe hebdomadaire,
- la réalisation du site internet et
- la publication du contenu du site internet de la commune

Un contrat sera conclu entre la mairie et le numéripôle pour 24 € HT/mois sur une durée de 4 ans et 18 € HT/an pour le nom de domaine.

après délibération, à l'unanimité, le conseil :

- ➔ approuve la mise en place d'un site internet
- ➔ donne pouvoir à Mme le Maire pour signer le contrat

#### **2016-05 Contrat entretien 3Abe**

Mme le Maire présente la nouvelle proposition tarifaire du chantier d'insertion « 3 Abe », incluant 4 passages pour l'année 2016, (soit 964€ le passage)

Après délibération le conseil, à l'unanimité, maintient à 4 passages et donne pouvoir au Maire pour signer le contrat d'entretien

#### **2016-06 Subvention Association ASLC**

après délibération, à l'unanimité, le conseil décide de verser une subvention de 370 € à l'association ASLC de Seigneulles.

#### **2016-07 Retrait-adhésion au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure (SMAVAS)**

Le Maire donne lecture au conseil municipal de la délibération n° DE\_2016\_004 du conseil communautaire de la CCTV en date du 25 février 2016 proposant le retrait de la Communauté de Communes de TRIAUCOURT-VAUBECOURT du SMAVAS en tant que membre en représentation-substitution, et son adhésion au Syndicat pour les communes suivantes :

➤ BEAULIEU EN ARGONNE	➤ PRETZ EN ARGONNE
➤ BRIZEAUX	➤ REMBERCOURT-SOMMAISNE
➤ EVRES	➤ SEUIL D'ARGONNE
➤ FOUCAUCOURT SUR THABAS	➤ VAUBECOURT
➤ LISLE EN BARROIS	➤ WALY

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil accepte le retrait de la Communauté de Communes de TRIAUCOURT-VAUBECOURT au SMAVAS en tant que membre représentation-substitution, et son adhésion au SMAVAS pour les communes citées ci-dessus

*Mme le Maire clos la séance*